

[Traduction]

Des députés d'en face ont laissé entendre que ce bill favorisait seulement les riches. Mais les riches n'ont pas d'hypothèques. Ils les remboursent aussi rapidement que possible puis ils se servent du crédit qu'ils peuvent obtenir des banques pour emprunter de l'argent, en contractant des prêts commerciaux et en faisant des investissements commerciaux sur lesquels l'intérêt est déductible de l'impôt. Pour l'instant, je ne vois pas de spécialistes en la matière à la Chambre, mais si les députés d'en face ont des doutes, il y en a beaucoup parmi nous qui pourraient leur donner des explications à ce sujet.

Ce bill s'adresse à la classe moyenne, aux millions de Canadiens qui ont été délaissés ou négligés, qui ont été les plus touchés par les déficits énormes de ces dernières années et par l'inflation provoquée par l'ancien gouvernement. L'inflation, parmi les ravages qu'elle cause, prend de l'argent à ceux qui travaillent, économisent et préparent leur retraite pour le donner aux spéculateurs, aux banquiers, à ceux qui achètent des terres, de l'or ou d'autres choses qui ne profitent nullement à l'économie. Tels sont les méfaits de l'inflation dans notre pays. Voilà pourquoi la classe moyenne dans notre pays a pâti de l'action du gouvernement pendant environ seize ans. Nous prenons là une mesure modeste qui permettra d'aider les Canadiens de la classe moyenne à payer leurs intérêts hypothécaires et leurs impôts fonciers cette année.

De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes déterminés à adopter ce bill avant la fin de l'année. Je me demande si les dix députés d'en face qui nous ont empêchés vendredi dernier de poursuivre nos travaux vont assister aux débats avant et après Noël.

Je voudrais insister sur quelques points qui ont été soulevés à propos du recours à l'article 75C du Règlement pour répartir le temps alloué au débat sur ce bill. Nous avons déjà consacré sept jours à l'étude de cette mesure législative. Mais en quoi les députés d'en face ont-ils enrichi notre connaissance de cette question pendant ces sept jours? Mercredi dernier, les députés de l'opposition ont eu tout le temps voulu pour proposer des amendements. Qui d'entre eux avait un amendement à proposer? Qui d'entre eux s'est levé pour le faire? Ils se plaignent maintenant qu'ils n'ont pas eu le temps de le faire. Pourtant, quand l'occasion s'est présentée, ils n'en ont pas profité. Cela nous montre à quel point ils sont hypocrites quand ils prétendent maintenant qu'on cherche à les brimer.

● (1620)

Les députés de l'opposition disent qu'ils n'ont pas encore fini de présenter tous leurs arguments. Mais pourquoi y en avait-il tellement d'absents quand la Chambre étudiait cette mesure? Encore une fois, s'ils veulent plus de temps, pourquoi ont-ils soulevé tant de questions de privilèges oiseuses vendredi dernier? Entre autres choses, pourquoi quatre d'entre eux, dont le chef de l'opposition officielle (M. Trudeau), se sont-ils levés pour faire valoir le même argument alors que l'Orateur avait déjà rendu une décision explicite à ce sujet?

Je rappellerais à la Chambre que l'article 75C du Règlement a été inséré par l'ancien gouvernement en 1969 et qu'il a été utilisé à 23 reprises depuis lors . . .

Temps alloué

L'Orateur suppléant (M. Scott (Victoria-Haliburton)): A l'ordre. Je dois informer le député que son temps de parole est terminé.

L'hon. J. Gilles Lamontagne (Langelier): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots au sujet de cette motion de clôture par le gouvernement. Je considère la chose comme simplement une volte-face de plus. Ils ont toujours à la bouche le mot «ouverture». D'après moi, un gouvernement franc et ouvert n'est pas un gouvernement qui impose le bâillon après avoir débattu pendant quelques heures seulement l'article premier d'un projet de loi.

Je voudrais également rappeler aux députés d'en face qu'il y a 12 jours, le 28 novembre, c'est moi qui ai proposé le vote de deuxième lecture. Heureusement que le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) s'est levé pour poursuivre le débat et ainsi venir au secours du président du Conseil privé (M. Baker), sinon la Chambre aurait dû se prononcer et nous aurions probablement gagné.

[Français]

Monsieur le président, j'ai qualifié le bill C-20, lors du premier débat, d'extravagant, d'irresponsable et d'injuste, et je maintiens encore ces qualificatifs. En nous empêchant de continuer à débattre ce bill de façon adéquate, on a nettement l'impression que de l'autre côté de la Chambre on a perdu le sens de la responsabilité, de la mesure des problèmes qui en ce moment affligent tous les Canadiens. En nous empêchant de débattre ce bill de façon adéquate, on a l'impression sinon la certitude qu'on semble, de ce côté-là de la Chambre, gouverner pour les riches et que les problèmes des moins nantis se résoudront d'eux-mêmes pendant que d'autres, évidemment, retireront les marrons du feu. On voit dans les media la liste des profits quelquefois démesurés de certaines compagnies et de certaines sphères de l'économie. Cependant on voit de nombreux Canadiens qui se débattent afin de boucler leur budget à cause des problèmes avec l'inflation et de tous les autres désastres économiques. On nous blâme de retarder l'adoption de ce bill. On a forcé le gouvernement, nous dit-on, à imposer le bâillon.

Monsieur le président, je pense que c'est rire un peu des députés, et même de leur propre parti. Qu'est-ce que ce gouvernement a fait depuis le 22 mai dernier, cinq mois avant de décider de faire son entrée à la Chambre, et en plus, après être rentré à la Chambre, cinq mois après les élections, deux mois avant de présenter un bill considéré comme tellement important?

Je lisais avant-hier les discours de vendredi lors du débat sur cette motion. Je lisais avec attention évidemment les remarques qui ont été faites par peut-être le député de la Chambre le plus expérimenté et le plus respecté, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), qui citait certaines paroles du président du Conseil privé (M. Baker), siégeant maintenant de l'autre côté de la Chambre, mais qui à ce moment-là était dans l'opposition. Le député de Winnipeg-Nord-Centre citait les paroles de ce député:

[Traduction]

«C'est un jour sombre pour le Parlement et pour le pays.»